



UPA 2011

8ème édition

Spéciale danse moderne

DOSSIER DE PRESSE

vous avez entre 12 et 25 ans
vous aimez danser

INSCRIVEZ-VOUS!

envoyez vos vidéos sur
www.upj.pf

informations et inscriptions
au 50 82 20
ou sur www.upj.pf





SOMMAIRE

A. LES MOTIFS	P3
B. LES OBJECTIFS	P3
C. LA PRÉVENTION	P4
UN CONCOURS QUI LAISSE TOUJOURS UN MESSAGE DE PRÉVENTION	
D. UPA NUI 8, UN NOUVEAU CONCEPT	P4
E. COMPOSITION DU JURY	P4-5
F. CANDIDATURES	P5
G. PLANNING - DATES CLES	P6
RÈGLEMENT DU CONCOURS	P7-8
BULLETIN D'INSCRIPTION	P9
AUTORISATION DE DIFFUSION	P10
H. NOS PARTENAIRES ET SPONSORS	P11
I. CONTACTS	P11



UPA NUI À L'ÉCHELLE DU FENUA

**LA REVALORISATION DE L'IMAGE DU JEUNE À TRAVERS SES PRISES
D'INITIATIVES ET MODES D'EXPRESSION**

A. LES MOTIFS

Upa Nui apporte une réponse à la demande croissante de la part des jeunes en matière d'animation en danse et en musique. En effet, l'objectif est de les impliquer afin de les amener à être acteur de la société à travers la culture et l'art. Ce défi est pour l'instant remporté puisque le concours a contribué à dynamiser les communes et les îles investies dans ce projet, pour la préparation des groupes ou pour la mise en œuvre des sélectives.

Par ailleurs, avoir pour objectif de toucher les jeunes ne pouvait aller sans un credo d'éducation et de responsabilisation. Upa nui tourne autour de 4 missions d'importance :

- éducative** : a conscience d'être un acteur de la collectivité ;
- préventive** : ce grand rassemblement est l'occasion de faire passer des messages importants de prévention dans divers domaines ;
- sociale** : l'occasion de créer un lien social en canalisant les énergies, confirmant les vertus intégratives des activités culturelles ;
- développement local** : les pratiques culturelles apparaissent comme un possible levier pour fédérer les acteurs d'un territoire autour de questions de jeunesse, favorisant des projets collectifs facteurs de développement.

B. LES OBJECTIFS

Outre l'objectif de satisfaire une demande exprimée fortement par les jeunes en matière musicale et en danse, Upa Nui doit être un moyen de les sensibiliser à la recherche et à la pratique musicale ainsi qu'à d'autres activités périphériques. C'est également une façon de les valoriser à travers la musique et la danse, voire de favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Upa nui fonctionne donc comme un tremplin, non seulement pour révéler de nouveaux talents, mais aussi pour dynamiser les genres musicaux et l'expression corporelle, l'espoir de parvenir à développer une véritable économie culturelle « par et pour cette jeunesse ». C'est pourquoi la pérennisation de cet évènement est essentielle.



C. LA PRÉVENTION

UN CONCOURS QUI LAISSE TOUJOURS UN MESSAGE DE PRÉVENTION

Le caractère préventif de cet évènement prend de plus en plus de sens tant le nombre de jeunes qui s'investit dans cette manifestation est importante. Ce grand rassemblement de la jeunesse autour de la musique, de la danse, sous différentes formes d'expressions, reste un lieu privilégié pour faire passer des messages.

Ils devront remplir le formulaire d'inscription ci-dessous, où ils s'engageront à ne pas consommer de drogue, ni d'alcool pendant toute la durée du concours. A défaut, ils seront directement désinscrits ou disqualifiés.

D. UPA NUI 8, UN NOUVEAU CONCEPT

Pour cette nouvelle édition, le concours se spécialise dans la catégorie danse moderne. Les participants devront présenter deux chorégraphies, une préventive et un libre choix, sur casting vidéo uniquement.

L'intérêt du concours est de participer à une confrontation artistique et technique entre danseurs. L'enjeu est véritablement chorégraphique et artistique et non de révéler des talents individuels. Cette opportunité totalement nouvelle de mixer les styles a pour but de stimuler les créateurs, de les ouvrir à des styles voisins ou différents, de développer et apprécier la qualité artistique de chaque chorégraphie.

L'échange d'idées, la communication avec le public, les critiques du jury et de la presse leur permettront de se faire connaître.

La grande finale se déroulera au complexe sportif de la Punaruu à PUNAAUIA.

E. COMPOSITION DU JURY

Pour la sélection des groupes, le jury se compose de :

- **Mr Teiva MANOI** qui a toujours participé depuis la création du UPA NUI. Il est l'un des meilleurs « orero » du territoire, remportant des prix lors des Heiva.
- **Max de T-O-TOP** animateur/journaliste, il est spécialiste dans la catégorie hip hop.
- **Marie SILLINGER** ancienne participante du concours, elle est une spécialiste dans la catégorie danse debout.
- **Maire MAIHUTI** jury collecteur, assistante chef de projet au sein de l'UPJ.



Pour la grande finale, le jury se compose de :

- **Mr Teiva MANOI**
- **Max de T-O-TOP**
- **Marie SILLINGER**
- **4 représentants (partenaires et sponsors)**
- **Maire MAIHUTI** jury collecteur.

F. CANDIDATURES

Le groupe de danse peut s'inscrire en nous faisant parvenir une vidéo sur le site internet www.upj.pf ou à sa boîte postale « 3474 - 98713 Papeete » ou déposer directement au complexe sportif de la Punaruu avant **le 30 Septembre 2013 à minuit**.

Chaque secteur devra être représenté, seul le meilleur groupe de danse moderne retenu pourra représenter leur secteur lors de la grande finale.

Qui seront retenus pour la grande finale ?

- Les secteurs :
 - Secteur 1 : Tahiti Nui
 - Secteur 2 : Côte Est
 - Secteur 3 : Côte Ouest
 - Secteur 4 : Iles sous le vent
 - Secteur 5 : Australes
 - Secteur 6 : Tuamotu
 - Secteur 7 : Marquises

- Règlement du Concours :
Disponible en téléchargement sur le site Internet de l'UPJ :
<http://www.upj.pf/index.php/reglement>.



G. PLANNING - DATES CLES

➤ Calendrier de l'évènement 2013

- 08 août 2013, ouverture des Inscriptions.
- Du 08 août au 30 septembre, réception des vidéos des groupes
- 30 septembre 2013 : Clôture des inscriptions.
- 04 octobre 2013 : Annonce des 7 groupes finalistes (56 jeunes au total).
- 14 octobre 2013 : Réception des fiches techniques des finalistes, avec CD musique.

➤ Semaine de la GRANDE FINALE

- 04 novembre 2013, préparation logistique et de l'hébergement.
- 05 novembre 2013, arrivée des premiers finalistes.
- 06 novembre 2013, réunion avec le comité organisateur à 18H00.
- 06 novembre 2013, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 :
 - répétitions des finalistes (1 heure par groupe) à Punaruu,
 - en parallèle, participation des jeunes dans les stands de prévention, -16h00 à 17h30, chorégraphie générale.
- 07 novembre 2013, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00 :
 - répétitions des finalistes (1 heure par groupe) à Punaruu,
 - en parallèle, participation des jeunes dans les stands de prévention, -14h00 à 17h30, chorégraphie générale,
 - 17h30, filage technique pour la finale.
- 08 novembre 2013 à 19h00, finale UPA NUI 8 au complexe sportif de la Punaruu.

➤ L'organisation

- **Prise en charge par le comité organisateur des finalistes uniquement :**
 - les frais de transports aériens, terrestres, maritimes ;
 - les frais d'hébergements et de restaurations.
- **Renseignements techniques :**

Scène rectangulaire de 20 M X 12 M.

Les groupes sélectionnés devront envoyer leur fiche technique et 1 CD et/ou clé USB **avant le 14 octobre 2013.**

Il est demandé aux candidats d'apporter avec eux 1 CD ou une clé USB en réserve



RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. Le concours est ouvert à tous les groupes AMATEURS – NON PROFESSIONNELS. Chaque groupe est composé de 8 danseurs. Un responsable accompagnera le groupe.
2. La compétition porte exclusivement sur **LA DANSE MODERNE**.
3. Chaque groupe devra présenter deux chorégraphies :
 - le 1^{er} sur un thème de Prévention (alcool, drogue, obésité.. la prévention en générale) ;
 - le 2^{ème} sur un thème libre choix.
4. Chaque prestation présentée doit avoir une durée de 4 minutes minimum et 5 minutes maximum. Tout dépassement sera sanctionné.
5. Le groupe de danse doit s'inscrire en nous faisant parvenir une vidéo sur le site internet www.upj.pf ou à sa boîte postale « 3474 - 98713 Papeete » ou déposer directement au complexe sportif de la Punaruu avant **le 30 Septembre 2013 à minuit**.
Les chorégraphies contenues dans la vidéo seront jugées par un jury désigné par le comité organisateur. Les résultats des groupes retenus pour la finale seront communiqués par voie téléphonique et internet.
Les lauréats retenus pourront améliorer leur prestation.
6. L'UPJ, se réserve le droit à l'image pour la réception des vidéos lors des inscriptions. Pour les photos et vidéos prises lors de la finale, l'UPJ se donne le droit de les utiliser, de les modifier et de les publier.
7. Les lauréats retenus à la finale devront être obligatoirement disponibles du 04 au 08 novembre 2013, pour les répétitions et les activités durant leur séjour. Cette disponibilité inclut également la participation à de possibles interviews radios et télévisions, conférences de presse ou tout autre moyen de communication.
8. Le calendrier principal du concours comporte les dates suivantes :
 - 08 août 2013, conférence de presse et ouverture des inscriptions.
 - Du 08 août au 30 septembre, réception des vidéos des groupes
 - 30 septembre 2013, clôture des inscriptions.
 - Du 01 au 03 octobre 2013, visionnage des vidéos et délibération du jury.
 - 04 octobre 2013, annonce des 7 groupes finalistes (56 jeunes au total).
 - 14 octobre 2013, réception des fiches techniques des finalistes, avec CD musique.
 - 04 novembre 2013, préparation logistique et de l'hébergement.



RÈGLEMENT DU CONCOURS

- 05 novembre 2013, arrivée des premiers finalistes.
-18h00, réunion avec le comité organisateur.

 - 06 novembre 2013, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 :
-répétitions des finalistes (1 heure par groupe) à Punaruu,
- en parallèle, participation des jeunes dans les stands de prévention,
-16h00 à 17h30, chorégraphie générale,
-18h00, réunion avec le comité organisateur.

 - 07 novembre 2013, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00 :
-répétitions des finalistes (1 heure par groupe) à Punaruu,
-en parallèle, participation des jeunes dans les stands de prévention,
-14h00 à 17h30, chorégraphie générale,
-17h30, filage technique pour la finale.

 - 08 novembre 2013 à 19h00, finale UPA NUI 8 au complexe sportif de la Punaruu.
9. À la finale, les résultats du concours annoncés par le jury seront sans appel et ne pourront être contestés. Un huissier sera présent à la délibération des résultats.
10. Aucune rémunération ne sera octroyée aux danseurs ou danseuses participants (es). Des récompenses désignées par le comité organisateur seront remises par les personnalités et sponsors aux groupes lauréats.
11. Pour la représentation de la finale, chaque groupe devra avertir le comité organisateur de toute utilisation d'effets et/ou accessoires pyrotechniques et autres avant les répétitions sous peine de pénalité.
12. Seuls seront pris en compte les dossiers complets au **30 septembre 2013**, à savoir :
- Le formulaire d'inscription complète et valide,
 - La vidéo,
 - La fiche technique,
 - L'attestation d'autorisation des parents pour les mineurs,
 - Les photocopies recto verso des cartes d'identités ou passeports de chaque jeune participant.
13. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel, matériel ou immatériel causé à toute personne ou à elle-même, lors des déplacements personnels non occasionnés par le concours aux participants et accompagnateurs. Le comité organisateur se décharge de toute responsabilité concernant les vols et pertes de matériel durant le séjour.
14. Les candidats s'engagent à respecter le calendrier de l'évènement.
15. Le non-respect de ce règlement entrainera la disqualification immédiate du groupe.



CONCOURS DE DANSE MODERNE

A retourner avant le **30 septembre 2013** (cachet de la poste faisant foi)

Formulaire à remplir en lettres capitales – 1 formulaire par passage.

Nom du groupe :

Nom et prénom du responsable de groupe :

Adresse :

Iles /commune : Archipels :

- Secteur 1 : Tahiti Nui
- Secteur 2 : Côte Est
- Secteur 3 : Côte Ouest
- Secteur 4 : Iles sous le vent
- Secteur 5 : Australes
- Secteur 6 : Tuamotu
- Secteur 7 : Marquises

Musique (à remplir obligatoirement) :

Titre du Morceau :

Durée :

Nom du ou des compositeur (s) pas de l'interprète :

Participants

fournir obligatoirement une copie de la pièce d'identité

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Nom de l'accompagnateur :

Attestation :

Le responsable du groupe, certifie l'exactitude des informations portées ci-dessus et accepte les conditions du règlement du concours.

Chaque candidat signera et écrira la notion « **Lu et accepte le règlement** ».





AUTORISATION DE DIFFUSION

Au nom du groupe :

-Je certifie que toutes les personnes s'affichant dans l'enregistrement vidéo soumis dans le cadre du Concours de danse en ligne sont inscrites dans le bulletin d'inscription.

-J'autorise l'Union Polynésienne pour la Jeunesse (UPJ) à pouvoir diffuser l'enregistrement vidéo.

-Je reconnais que L'Union Polynésienne pour la Jeunesse (UPJ) est propriétaire de tous les droits sur cet enregistrement et à cette fin, peut l'utiliser et l'exploiter à son entière discrétion.

J'ai lu le règlement du concours et j'accepte l'autorisation de diffusion.

